

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 28 avril au 2 mai 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Éthiopie** : Ethio Telecom élargit l'ouverture de son capital aux investisseurs institutionnels
- ❖ **Kenya** : Approbation du projet de loi de finances 2025 par le gouvernement
- ❖ **Madagascar** : Signature de six accords bilatéraux dans le cadre de la visite d'Etat du Président Macron

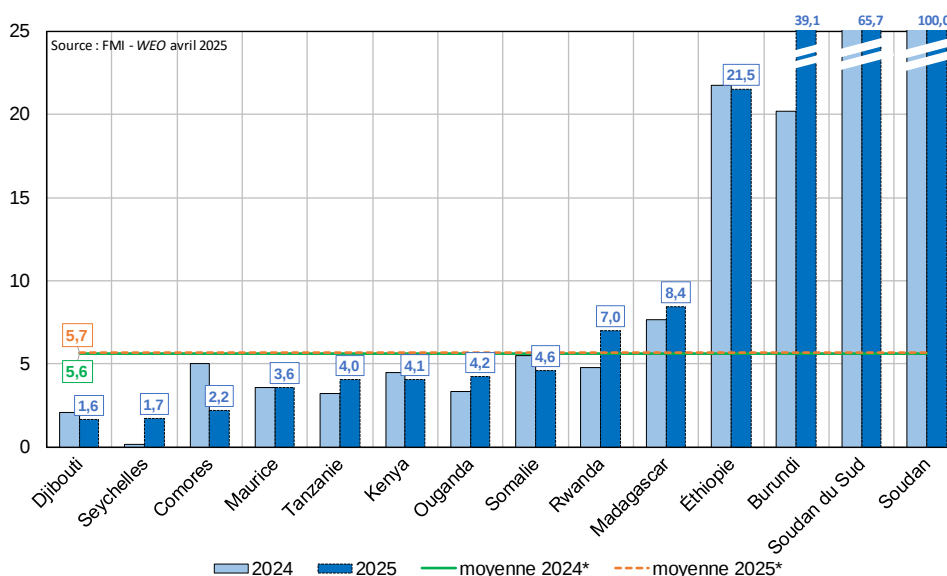
LE CHIFFRE A RETENIR

+5,7 %

AEOI : INFLATION EN 2025
SELON LE FMI

Le graphique de la semaine

AEOI : taux d'inflation
-en %, en moyenne annuelle-



* Les moyennes annuelles excluent le Burundi, le Soudan et le Soudan du Sud afin d'éviter l'effet de valeurs extrêmes

L'inflation a fortement diminué en 2024 en Afrique de l'Est et de l'Océan indien (+5,6 % en moyenne, après +8,5 % en 2023) en raison d'une baisse des cours mondiaux de l'énergie, d'une bonne performance de la production agricole et des politiques monétaires restrictives conduites par les Banques centrales de la région. Selon le FMI ([World Economic Outlook](#) d'avril 2025), l'inflation devrait rester relativement stable (+5,7 %) dans la région en 2025, avec un recul attendu à Djibouti, aux Comores, au Kenya, en Somalie et en Éthiopie. Des tensions subsistent néanmoins dans certains pays : au Soudan et au Soudan du Sud, l'instabilité politique et sécuritaire continue d'alimenter de fortes pressions inflationnistes. Au Burundi, les déséquilibres macroéconomiques et les tensions sur l'offre maintiennent l'inflation à un niveau élevé. Au Burundi, les déséquilibres macroéconomiques et les tensions sur l'offre maintiennent l'inflation à un niveau élevé.

COMORES

Inauguration d'une centrale solaire de 6,3 MW

Une centrale photovoltaïque, d'une capacité de 6,3 MW, a été inaugurée en présence du président de la République de l'Union des Comores, Azali Assoumani, le 19 avril. Celle-ci, située sur l'île de Grande Comore, permettra d'alimenter en électricité Moroni, la capitale du pays, et les régions environnantes. Ce projet est financé par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, à hauteur de 25,7 M AED (environ 7 M USD).

DJIBOUTI

Liquidation du Fonds Souverain

Le Fonds Souverain de Djibouti (FSD), créé en 2020, a été dissous par décret présidentiel le 27 avril 2025, à la surprise générale. Cette annonce intervient quelques semaines après l'organisation, par le FSD, de la 2^{ème} édition de son forum international, qui avait réuni plus de 400 délégués. La décision entraîne également la fin du mandat de son directeur général, Slim Feriani, ancien ministre tunisien, visé récemment par un mandat d'arrêt de la justice tunisienne pour des faits présumés de corruption. Ce contexte judiciaire aurait pu peser dans la décision présidentielle, bien qu'aucune justification officielle n'ait été donnée. Le FSD gérât un portefeuille estimé à 50 M USD, avec l'ambition de le doubler en dix ans. Il détenait notamment 100 % de Djibouti Telecom et 40 % de Great Horn Investment Holding, un acteur clé dans les secteurs portuaire et logistique de la région.

ÉTHIOPIE

Ethio Telecom élargit l'ouverture de son capital aux investisseurs institutionnels

Après une 1^{ère} vente d'actions lancée en octobre 2024 qui n'a permis de lever que 3,2 Md ETB sur les 30 Md visés, Ethio Telecom ajuste sa stratégie pour atteindre cet objectif. Initialement réservé aux particuliers éthiopiens, l'achat d'action est désormais ouvert aux investisseurs institutionnels, aux compagnies d'assurance et aux membres de la diaspora éthiopienne. Malgré une valorisation estimée à 300 Md ETB, seules 10,7 millions d'actions

ont été vendues lors du 1er tour. Sidama Bank, banque en forte croissance, dont les actifs ont doublé en un an aurait exprimé un intérêt. Son président a toutefois souligné la nécessité d'équilibrer investissement et liquidités. Cette nouvelle levée de fonds s'inscrit dans le contexte du lancement de l'Ethiopian Securities Exchange (ESX) en début d'année, où Ethio Telecom est attendue parmi les premières cotations. L'élargissement de la base d'investisseurs pourrait renforcer l'attractivité du titre malgré les inquiétudes persistantes sur une surestimation de valorisation.

Lancement du guichet dématérialisé « mesob » pour numériser le secteur public

Le Premier ministre Abiy Ahmed a inauguré "Mesob", une plateforme numérique regroupant 12 agences fédérales dans un guichet unique dématérialisé. Ce projet pilote permet déjà d'effectuer plusieurs démarches, comme le paiement des taxes, l'enregistrement d'une identité numérique ou l'obtention de licences commerciales, et devrait s'étendre progressivement. Mesob s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation des services publics, aux côtés d'initiatives récentes comme le portail des entreprises et la généralisation des paiements numériques. Le défi reste néanmoins considérable : l'Éthiopie se classe au 169^e rang sur 193 en matière d'e-gouvernement selon l'ONU.

KENYA

Approbation par le gouvernement du projet de loi de finances 2025/26

Le projet de loi de finances 2025/26 a été approuvé ce mardi 29 avril par le gouvernement. Il prévoit une réduction du déficit public à -4,5 % du PIB d'ici juin 2026, contre -5,1 % dans l'exercice actuel, dans le cadre du processus de consolidation fiscale engagé par le gouvernement. Ce projet vise à améliorer l'efficacité des procédures fiscales afin d'accroître les recettes publiques sans alourdir la pression fiscale, tout en renforçant la transparence du système. Ces mesures interviennent alors que le Kenya négocie un nouveau programme d'aide avec le FMI, alors que le dernier programme a été interrompu avant la 9^{ème} et dernière revue.

Hausse de l'inflation en avril

L'inflation annuelle au Kenya s'est établie à +4,1 % en avril, soit un point haut depuis huit mois, contre +3,6 % en mars (g.a). Cette hausse est principalement tirée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base (maïs, pommes de terre, légumes verts). L'inflation sous-jacente progresse aussi, de +2,2 % à +2,5 % sur la même période. Cette accélération s'explique également par un effet de base, les prix de l'énergie ayant fortement baissé en avril 2024, amplifiant mécaniquement la variation annuelle. Malgré cette remontée, l'inflation reste bien ancrée dans la cible de +2,5 % à +7,5 % fixée par la Banque Centrale du Kenya.

MADAGASCAR

Signature de six accords bilatéraux dans le cadre de la visite d'État du Président Macron

À l'occasion de la visite d'État à Madagascar du Président de la République Emmanuel Macron le 23 avril 2025, six accords ont été signés entre les deux gouvernements. Le premier accord porte sur l'avenant n°3 au contrat de concession du projet de barrage hydroélectrique de Volobe (120 MW), qui permet notamment l'entrée du groupe EDF dans son actionnariat comme co-chef de file (à hauteur de 37,5 %) aux côtés du groupe Axian. Le groupe AFD a par ailleurs signé quatre accords portant sur : (i) l'établissement du bureau d'Expertise France à Madagascar ; (ii) un protocole d'entente en matière d'investissement solidaire durable sur la période 2025-2028 ; (iii) un appui au Fonds commun pour l'éducation à hauteur de 25 M EUR et (iv) la 2ème phase du projet d'amélioration de la productivité agricole (PAPAM 2) pour 20 M EUR. Le dernier accord est relatif à l'encadrement des actions à Madagascar de France Volontaires et l'accueil des volontaires malgaches en France.

MAURICE

160 M EUR mobilisés par le groupe AFD pour accélérer la finance durable

Dans le cadre de la visite officielle à Maurice de M. Thani Mohamed-Soilihi, ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats Internationaux, le Groupe de l'Agence française de développement (AFD) et ses partenaires locaux ont signé six

conventions d'un montant total d'environ 160 M EUR dans le cadre de sa stratégie « Cap sur la finance durable ». Ainsi, deux lignes de crédit vertes, disposant du soutien du Fonds vert pour le climat, ont été octroyées aux banques SBM (45 M EUR) et MauBank (38,5 M EUR), accompagnées chacune d'une assistance technique financée par de la subvention à hauteur de 1,2 M EUR. En parallèle, Proparco, filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, a accordé une ligne de crédit climat d'un montant de 75 M USD à Absa Mauritius. Par ailleurs, Expertise France a reçu une subvention de 2,0 M EUR pour soutenir les activités de la Bank of Mauritius, de la Mauritius Bankers Association (MBA) et de Business Mauritius pour promouvoir une finance plus responsable.

OUGANDA

Les perspectives de croissance restent bien orientées

À l'occasion de la publication du [*rapport sur les perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne*](#) par le FMI, le 25 avril dernier, les prévisions de croissance de l'Ouganda pour 2025 ont été abaissées de -1,4 pt à +6,1 % en lien avec le ralentissement attendu de l'économie mondiale. Pour 2026, le PIB devrait croître à un rythme supérieur (+7,6 %) et cette performance fera du pays l'une des économies les dynamiques du continent. L'inflation est, elle, estimée pour 2025 et 2026 à respectivement +4,2 et +4,7 %, toujours en deçà de la cible de +5 % fixée par la banque centrale. La hausse du déficit public attendu pour 2025 (-6,7 %, après -5,8 % en 2024), provoquera mécaniquement une hausse de la dette publique (+2,2 pts à 54 % du PIB). La trajectoire de la dette externe serait cependant orientée à la baisse.

RWANDA

Signature d'un partenariat entre Visit Rwanda et l'Atlético de Madrid

Le 1^{er} mai 2025, le Rwanda a annoncé un partenariat stratégique avec l'Atlético de Madrid, faisant de Visit Rwanda - marque officielle de promotion touristique du pays gérée par le Rwanda Development Board (RDB) - le sponsor officiel du club de football espagnol jusqu'en 2028. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de diversification économique du gouvernement rwandais, visant à utiliser le sport

comme levier pour promouvoir le tourisme et attirer des investissements étrangers. En 2023, le Rwanda avait déjà accueilli 1,6 M de visiteurs et enregistré 620 M USD de revenus touristiques.

SEYCHELLES

Baisse de 4,2 % de la production industrielle en mars 2025

Dans son dernier rapport sur l'indice de production industrielle seychellois (IPIS), le Bureau national des statistiques observe une diminution des performances industrielles sur le premier trimestre 2025 (-4,2 % en g.a en mars 2025). Cette tendance s'explique principalement par une baisse dans les secteurs suivants : « boissons gazeuses, eaux minérales » (-39,5 %), et « production, transmission et distribution d'électricité » (-8,8 %), « distillation, rectification et mélange de spiritueux » (-19,9 %). Toutefois, l'IPIS s'améliore dans les secteurs suivants : « fabrication d'articles en papier » (+131 %), « fabrication de produits issus du tabac » (+129,2 %) et « fabrication d'autres produits alimentaires » (+21 %).

TANZANIE

Apaisement dans les tensions commerciales avec le Malawi et l'Afrique du Sud

Mi-avril, le Malawi a interdit l'importation de maïs, de farine et de riz tanzaniens. Parallèlement, l'Afrique du Sud a restreint l'importation de bananes

tanzaniennes. En réponse, la Tanzanie a annoncé le 23 avril des mesures de rétorsion : interdiction d'importer des produits agricoles sud-africains et malawites, suspension du transit de marchandises malawites, et arrêt des exportations d'engrais vers le Malawi. Le 26 avril, le gouvernement tanzanien a suspendu ces interdictions. Une délégation malawite est attendue à Dodoma le 2 mai, et des discussions techniques sont en cours avec l'Afrique du Sud. En 2023, l'Afrique du Sud représentait plus de 20 % des exportations tanzaniennes. Certaines productions sont majoritairement exportées vers l'Afrique du Sud (comme 95 % des noix de macadamia).

Le secteur bancaire prévoit, à nouveau, une forte croissance en 2025

Selon la Banque centrale (BoT), les dépôts bancaires ont atteint 24,9 Mds USD début 2025. L'agence Fitch prévoit une croissance des actifs du secteur bancaire de +17,8 % d'ici fin 2025, en légère baisse par rapport à 2023 et 2024. L'usage de la monnaie mobile devrait continuer sa croissance après une hausse du montant des transactions en 2024 (+28,0 %). Une hausse de +23,9 % des revenus des services financiers numériques est anticipée pour 2025. Le secteur reste toutefois marqué par de fortes inégalités d'accès : 85 % des urbains sont bancarisés contre seulement 55 % des ruraux. L'adaptation au nouveau cadre réglementaire - encadrement des contrats en devises et nouvelles règles de transparence en microfinance - représente également un défi pour les établissements.